

Compte rendu de la réunion du Comité directeur du Codep68

Mardi 20 décembre 2022

À la salle de réunion des Plongeurs du Florival à Guebwiller + Visio Zoom

Les personnes présentes du Comité Directeur et Commissions :

Rémy HELLER - William HURST - Céline BARDET - Olivia FRICKER (Zoom) - Jean-Michel SCIUS - François CÊTRE - Guy ACKER - Anne EVRARD - Pascal HECTOR - Anne-Claire HELLER (Zoom) - Sylvie HIRN (Zoom) - Patricia REHM (Zoom)..

Absents excusés :

Pascale CÊTRE - Flavie HECTOR - Serge MARBACH - Christophe PERRIER.

Mot du Président

Le Président accueille les membres du Comité et remercie le PDF pour leur accueil. Quatre membres participent en visioconférence Zoom.

Trois membres du comité sont excusés.

Trois membres ont démissionné ou ne reprendront pas de licence en 2023 pour des raisons personnelles : Emmanuel SIRAUD, Fabien CHARDON et Flavie HECTOR.

Pascal Hector reprend pour l'instant les activités Handi sub de Fabien Chardon. Un appel à candidature sera réalisé pour voir si d'autres personnes du 68 sont intéressées par ce poste de manière à ne pas trop surcharger Pascal déjà bien investi dans les actions du codep. Les compétences d'un apnéiste (EH) serait bienvenues associées à un « bouteilleur » !

Une cooptation par le Comité pour remplacer les 3 postes vacants est possible. Plusieurs personnes sont pressenties, mais il faut les contacter pour voir leur si elles sont intéressées (contact : Rémy, Olivia...).

Subventions

Subventions Jeunes : Hockey-sub

Le comité décide de subventionner les clubs qui désirent acquérir du matériel d'initiation pour la pratique du Hockey sub dans le cadre du soutien aux activités des jeunes en piscine.

Ce matériel pourra bien évidemment également servir aux adultes.

La cagnotte du jeune plongeur, Thomas Schiebler accidentellement décédé, proposée comme dont au codep68 par ses parents, était prévue pour l'achat de jeux en piscine et pourra être utilisée à cette occasion.

De plus, la Commission Hockey-sub du Comité Grand Est a proposé d'accorder une subvention de 25% pour l'achat de kits d'initiation au hockey-sub.

Le Codep 68 décide de subventionner 50 % des kits Hockey sub.

Les clubs désirant commander un kit n'auront donc plus que 25 % à payer.

Plusieurs kits seront proposés : pour 8 ou 12 personnes. Ils comprendront un équipement de base : 8

ou 12 crosses, des palets, bonnets et 8 ou 12 gants. Le livre « Une année d'entraînement de plongée subaquatique en piscine - Exercices et jeux » sera également inclus dans le kit.

La composition des kits et leur devis seront réalisés par Céline Bardet.

Un bon de commande des kits sera réalisé et un courrier sera rédigé par le secrétaire pour informer l'ensemble des présidents de clubs de cette proposition.

Les achats seront réalisés par Céline Bardet après versement par les clubs de 25% de la commande.

Jean-Michel avec Rémy proposera un courrier d'information aux présidents des clubs du 68.

Subventions initiation des encadrants à la biologie

Une initiation à la biologie à destination des encadrants E1 à E4 sera organisée sur 1 ou 2 jours, dont 1 journée à la gravière de Colmar Houssen.

La proposition d'y associer une visite du Musée d'Histoire Naturelle et d'Ethnographie de Colmar Musée d'ethnologie a été faite pour enrichir cette action.

Contact a déjà été pris avec Jean-Benoît CRUMIERE, formateur Bio du 67 qui pourrait participer à l'animation de cette initiation.

Subventions 2023

Il faut préparer les demandes de subventions ! Elles arrivent chaque année vers mars et ne laissent que peu de temps pour les élaborer.

Les demandes de subvention seront faites comme l'année précédente pour le hockey-sub et l'apnée. D'autres demandes peuvent être proposées mais doivent être rédigées par les personnes intéressées. D'autres demandes peuvent être faites, en particulier pour le handisub® ou pour les jeunes.

Rémy s'occupe de la demande pour les formations initiales et continues.

Les différentes demandes devront être transmises à Rémy Heller pour pouvoir être intégrées sur le site « moncompteasso ».

Une attention particulière est demandée pour l'élaboration des budgets qui devront être le plus proche possible des dépenses/rentées réellement effectuées.

Subvention ANS 2021 Handi

Suite à la démission de Fabien Chardon, l'avancement de l'achat et de la transformation des combinaisons Handi sera suivi par Pascal Hector.

Information post réunion : Les six combinaisons ont été payées à Aquadif en 2021. Après échange, elles ont été transmises à Doris couture en novembre 2022. À ce jour 2 sont faites, les 4 autres seront achevées fin janvier et payées après la livraison.

Actions commissions 2023

Une manifestation régionale est en cours d'organisation pour une journée jeunes à Mulhouse le weekend du 1^{er} juillet 2023.

Achats

T-shirts

Il avait été décidé d'acheter des T-shirts Codep68 pour les différentes manifestations.

Un T-shirt pour chaque membre du Comité a été livré. Les T-shirts destinés aux manifestations ne seront commandés qu'au cas par cas (prix équivalent pour un T-Shirt spécialisé).

En souvenir du jeune plongeur décédé, pour les prochains examens des T-shirts seront commandés pour les participants et les encadrants avec la mention « Promotion Thomas Schiebler ».

Bande dessinée Till & Fire

Le CDOS 68 s'est lancé dans la création d'une BD originale avec un scénario réalisé à partir d'idées de jeunes enfants. Ce livre comprend également une partie destinée à comprendre les bienfaits du sport pour la santé, et met en avant les disciplines présentes dans le scénario.

La FFESSM a participé à ce projet par le biais d'une page entière destinée à la discipline, avec le témoignage du grand champion d'apnée Arnaud JERALD, mettant également en avant les comités départementaux alsaciens.

Tarifs : 1 BD = 9,90€ 5 BD achetées = 1 offerte 10 BD achetées = 2 offertes

Le Comité a décidé d'acheter 20 BD + 4 gratuites soit 24 BD et d'en offrir une à chacun des clubs du Codep68.

Les BD seront commandées par François Cêtre et la distribution supervisée par Olivia Fricker.

Un courrier d'accompagnement doit être rédigé.

Secourisme :

PSC1 une formation PSC1 sera organisée le samedi 11 février 2023 et un stage RIFAP à la Gravière du Fort le weekend des 20 et 21 mai 2023.

Rappel : pour ces 2 formations organisées par le codep 68, le Codep68 prend en charge 50 % des inscriptions des membres du Codep68.

Handisub

Une formation EH1 est prévue en 2023.

Matériel du Codep 68

François CÊTRE va remettre à jour la liste du matériel du Codep des différentes commissions avec leurs responsables et leur localisation. Un inventaire en fin d'exercice est prévu dans les statuts.

Chaque responsable est également tenu d'assurer le suivi du matériel et tout particulièrement pour les EPIs (stock, mise au rebut, opérations effectuées, suivi des prêts et retours).

Suivi des blocs et détenteurs du Codep ainsi que des futures combinaisons Handi.

Prêt des mallettes TIV standard et oxyclean : fiche de suivi des prêts à formaliser.

Appareil d'analyse d'air sera remplacé par l'appareil automatique (plus de consommables) acheté par le Comité Grand Est qui sera mis à disposition des clubs à la Gravière du Fort.

Il est rappelé que ce matériel appartient au Codep68 et que son prêt se fait sur demande d'un président de club ou d'un président de commission. Il n'est pas destiné à un usage individuel à titre personnel.

Trésorerie

Subventions

ANS 2021 – formation des cadres à l'environnement

- Subvention reçue : 600€ Dépensé : 0€

ANS 2021 - Modifications vêtements handi

- Acompte versé : 1 179€ Reste à payer : 1179€

ANS 2022 – Apnée stage compétition

- Subvention reçue : 2 280€ Dépensé : 0€

ANS 2022 - Hockey

- Subvention reçue : 1 220€ Dépensé : 0€

ANS 2022 – Formation des cadres

- Subvention reçue : 1 500€ Dépensé : 250€

Dépenses et recettes des commissions

2022/2023	Réalisé			Prévisionnel			Reste à dépenser /budget (6)-(3)
	Dépenses (1)	Recettes (2)	Bilan (3)=(2)-(1)	Dépenses (4)	Recettes (5)	Bilan (6)=(5)-(4)	
Apnée	1 015	2 960	1 945	2 600	1 000	-1 600	3 545
Fonct.	448	7 403	6 955	4 305	7 675	3 370	3 585
Hockey	0	1 220	1 220	100	100	0	1 220
Handisub	226	0	-226	0	0	0	-226
Matériel	0	0	0	970	70	-900	900
Nap	0	0	0	0	0	0	0
Photo-vidéo	1 733	4 414	2 681	6 145	5 600	-545	3 226
PSP	0	0	0	300	100	-200	200
Secourisme	356	275	-81	650	800	150	-231
Spéléo.	0	0	0	800	225	-575	575
Technique	416	250	-166	2 270	2 420	150	-316
	Réalisé			Prévisionnel			Solde
	Dépenses	Recettes	Bilan	Dépenses	Recettes	Budget	
TOTAL :	4 195	16 522	12 327	18 140	17 990	-150	12 477

Compte courant	17 438,31 €
Compte épargne	33 896,54 €
Total	51 335

Remboursement / Abandon de Frais.

La fiscalité des frais a changé depuis le 1^{er} juillet 2022 : les remboursements pour les Associations sont maintenant alignés sur les frais professionnels avec des frais kilométriques tenant compte de la puissance du véhicule et du nombre de km annuels.

Il y a 2 possibilités pour les remboursements de frais :

- Remboursement d'une note de frais réglée par la Codep68 qui s'applique pour les activités subventionnées (exemple frais d'organisation d'une manifestation)
- Abandon de frais au Codep68 qui est assimilé à un don fiscal et peut être déduit des impôts. Cette solution est à privilégier pour ceux qui paient des impôts car elle ne génère pas de dépense au Codep 68 (entrée dans la comptabilité en remboursement de frais compensée par un don défiscalisable).

Un courrier (Français) sera rédigé pour informer les présidents de clubs de cette possibilité et des modalités pratiques pour la mettre en œuvre.

Prochaine réunion Comité du Codep68

La prochaine réunion du Comité a été fixée au mardi 21 mars 2023 à 20h au local du Club de Plongée Sportive à Rixheim

Le président remercie les membres du Comité pour leur participation active.



Rémy Heller
Président



Jean Michel Scius
Secrétaire